



L'économie de la connaissance en point de mire

L'ambitieux objectif du programme de Lisbonne – créer une société de la connaissance compétitive et innovante, capable d'une croissance durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale – a été éclipsé par la crise économique et financière qui a frappé l'Union européenne au deuxième semestre de 2008. Néanmoins, la Banque européenne d'investissement (BEI) a pu renforcer son activité de prêt à l'appui d'investissements d'avenir dans les secteurs de l'éducation, de la recherche et de l'innovation, puisqu'elle leur a consacré 12,4 milliards d'EUR en 2008, contre 10,3 milliards d'EUR en 2007. Dans la conjoncture actuelle, il est particulièrement important de stimuler dans ces secteurs de l'économie des projets à long terme qui profiteront aux générations futures et ne les accableront pas de dettes résultant d'investissements ne générant que des avantages à court terme.

Cadre général

La BEI s'est engagée à soutenir l'économie de la connaissance dès l'année 2000. C'est en effet en mars de cette année-là que le Conseil européen réuni à Lisbonne a appelé les États membres, la Commission européenne et la BEI à renforcer leurs investissements dans les domaines de la recherche-développement et de l'innovation (RDI), de l'éducation ainsi que des technologies de l'information et de la communication (TIC). La Banque a réagi rapidement en ce sens faisant de l'émergence d'une économie de la connaissance l'une de ses priorités de prêt. Au fur et à mesure qu'elle a engrangé du savoir-faire et de l'expérience dans ce domaine, la BEI a de plus en plus concentré ses financements sur des projets technologiques à haute valeur ajoutée qui méritaient d'être soutenus à l'échelle de l'UE. L'expérience ainsi acquise s'est avérée déterminante pour la mise en place, en collaboration avec la Commission européenne, du Mécanisme de financement avec partage des risques (MFPR). Cet instrument de répartition des risques de crédit permet à la Banque de financer des projets de haute technologie menés par des promoteurs dont le profil de risque correspond à une qualité de crédit peu élevée, voire inférieure à celle d'une valeur d'investissement. Il se révèle donc particulièrement approprié pour appuyer des projets de recherche-développement et d'innovation à haut risque.

Faits marquants récents

La crise s'amplifiant, les produits financiers avec partage des risques se sont avérés extrêmement opportuns. En 2008, la BEI a ainsi mis à disposition 1 milliard d'EUR sous la forme de prêts relevant du Mécanisme de financement avec partage des risques. Les entreprises du secteur privé qui n'avaient plus accès aux financements de leurs partenaires bancaires traditionnels ni aux marchés des capitaux ont profité de l'offre financière de la Banque, ce qui explique au moins pour partie l'augmentation des prêts en faveur de l'économie de la connaissance en 2008 et la nouvelle hausse attendue en 2009.

Des réunions du Conseil européen durant les premiers mois de 2008 avaient déjà abouti à la formulation d'une stratégie de Lisbonne renouvelée, qui visait particulièrement à combler les importantes lacunes de l'économie européenne, notamment en matière de formation tout au long de la vie, de dépenses de R-D, de PME, d'énergie et de changement climatique, domaines où les retombées positives à long terme peuvent être substantielles. Lors de sa séance annuelle en juin 2008, le Conseil des gouverneurs de la BEI a décidé que la contribution de la Banque à la création d'une économie de la connaissance devait être une priorité permanente. La stratégie actuelle de la BEI en matière de prêt se fonde sur le concept du « triangle de la connaissance » que forment l'éducation, la recherche et l'innovation. Ces trois éléments constituent les sommets du triangle, l'éducation et la recherche étant des conditions préalables à l'innovation. Même si l'Union européenne traverse actuellement une crise, l'orientation ainsi choisie souligne clairement le fait que pour relancer la croissance économique à long terme, il faut accorder de l'importance aux activités et investissements immatériels, tels que ceux entrepris notamment pour réformer l'enseignement supérieur, améliorer la mobilité des chercheurs, renforcer le secteur de la R-D, protéger les droits de propriété

intellectuelle, etc. En cette période où le chômage croît rapidement, les mesures prises pour consolider le triangle de la connaissance aideront en fin de compte à lutter contre la pauvreté, l'exclusion sociale et les inégalités.

Projets et initiatives majeurs soutenus en 2008

Les 12,4 milliards d'EUR consacrés par la BEI à l'économie de la connaissance en 2008 se sont répartis comme suit entre les trois grandes composantes : 7,1 milliards pour la recherche-développement, 2,6 milliards pour l'éducation et la formation et 2,1 milliards pour la diffusion et le déploiement de l'innovation. La Banque a appuyé des investissements dans la plupart des États membres de l'UE, ainsi qu'en Turquie, en Serbie et en Israël.

Éducation et recherche-développement

Dans le secteur de l'éducation et de la R-D, la BEI a soutenu entre autres, au moyen d'un prêt de 75 millions d'EUR, l'investissement prometteur que constitue la construction d'un institut ultramoderne de recherche et de formation en biosciences au Trinity College de Dublin en Irlande. Cet institut accueillera jusqu'à 1 000 chercheurs dans divers domaines médicaux tels que les neurosciences, l'oncologie, l'immunologie et la génétique.

La Banque a eu recours au Mécanisme de financement avec partage des risques pour appuyer le projet Medinvest au sein de l'UE et en Israël. Ce projet concerne des travaux de R-D relatifs à des appareils médicaux, menés entre 2008 et 2010. Les activités de R-D se déroulent essentiellement en Israël, mais les investissements couvrent également les essais cliniques, l'obtention des agréments et la préparation commerciale du lancement des produits sur les marchés. Les sociétés participantes sont situées en France, en Autriche, en Allemagne, en Hongrie, en Italie, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas.

À la fin de 2008, la BEI avait déjà prêté environ 1,5 milliard d'EUR au titre du Mécanisme de financement avec partage des risques, dont 1 milliard d'EUR rien que pour l'année dernière, afin de soutenir une quinzaine de projets à la pointe de l'innovation. Au fil du temps, les prêts accordés dans le cadre du MFPR ont été répartis d'une façon relativement équilibrée entre les sciences de la vie, l'énergie, l'ingénierie, les TIC et les lignes de crédit avec partage des risques qui sont consenties aux intermédiaires financiers épaulant les PME spécialisées dans les hautes technologies.

La Banque a soutenu des investissements réalisés dans des technologies relatives aux énergies renouvelables sur le site de l'entreprise Gamesa à Pampelune en Espagne, en vue de renforcer la compétitivité internationale de ce fabricant européen d'éoliennes. Pour cette opération, la BEI a également fait appel au Mécanisme de financement avec partage des risques qui, surtout en période de pénurie du crédit, a constitué une solution rentable pour Gamesa, une entreprise privée chef de file dans son secteur d'activité.

À la fin de 2008, en réaction à la crise économique et financière, la Banque a par ailleurs mis sur pied le Mécanisme européen pour des transports propres (voir également la fiche thématique « Appui de la BEI aux objectifs de l'UE en matière d'énergie »). Au titre de ce mécanisme, qui est actuellement doté d'une enveloppe annuelle de 4 milliards d'EUR, la Banque appuie des investissements en recherche-développement et innovation portant sur la réduction des émissions et l'efficacité énergétique au sein du secteur européen des transports. Ce mécanisme cible les industries de l'automobile (constructeurs et équipementiers), du rail, de l'aéronautique et de la construction navale, sans oublier leurs infrastructures connexes. La BEI était déjà active sur ce terrain, mais l'enveloppe de prêts spécialement destinée à stimuler les investissements est une nouveauté.

L'une des premières entreprises bénéficiaires de ce dispositif est la société italienne Piaggio & C SpA, qui a reçu 150 millions d'EUR pour financer ses activités de recherche, d'innovation technique et de développement de produits, dont la finalité est de mettre au point des motocycles, des scooters et des véhicules utilitaires légers plus sûrs et plus écologiques. Le prêt de la BEI aide Piaggio à éviter un ralentissement de ses activités de conception de solutions innovantes et écologiques qui améliorent la mobilité urbaine, en cette époque où il est difficile d'obtenir des financements à long terme sur les marchés.

Diffusion et déploiement de l'innovation

Le prêt de 200 millions d'EUR accordé par la BEI à Magyar Telekom sert à financer l'élargissement de la couverture géographique des réseaux de téléphonie fixe et mobile à large bande et à haut débit en Hongrie, ainsi que l'augmentation de leur capacité. L'accès à des services de télécommunications efficaces est un facteur important pour la croissance économique des régions de la convergence telles que la Hongrie. La composante rurale du projet donnera lieu à des investissements dans des zones où, normalement, aucun réseau ne serait déployé pour cause de rentabilité financière insuffisante.

Pour plus d'informations, prière de consulter le site Web de la BEI www.bei.org.

Contacts pour la presse :

Bureau de presse, presse@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 - 21000 ; télécopieur : (+352) 43 79 - 61000.

Questions générales :

Infodesk de la BEI, info@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 - 22000 ; télécopieur : (+352) 43 79 - 62000